



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 Piney

Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET : Finances – Décision modificative

**DATE DE LA
CONVOCAION**
8 décembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
8 décembre 2023

NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Comité : 88
En exercice : 88
Présents : 35
Votants : 35
+ 18 pouvoirs

L’an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à 18h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis à la salle des sociétés de Vendeuvre sur Barse sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

Conseillers régionaux

M. Philippe BORDE avec le pouvoir de Mme Annie DUCHÊNE
M. Alain CEDELLE avec le pouvoir de M. Ghislain WYSOCINSKI
Mme Isabelle HELIOT-COURONNE avec les pouvoirs de M. Maxence MEUNIER et de Mme Gaëlle DUPRÉ
M. Jordan GUITTON avec le pouvoir de M. Pascal ERRE

Conseillers départementaux

Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT avec le pouvoir de M. Alain BALLAND
M. Bertrand CHEVALLIER
Mme Marielle CHEVALLIER
M. Philippe DALLEMAGNE
Mme Claude HOMEHR avec les pouvoirs de M. Olivier JACQUINET et de M. Philippe PICHÉRY
Mme Arlette MASSIN avec le pouvoir de M. Jean-Michel HUPFER

Troyes Champagne Métropole

M. Nicolas HONORÉ avec le pouvoir de M. Marc SEBEYRAN
M. Pascal HENRI

Communes du territoire

Amance – M. Jean-Michel PIETREMONT, Maire, titulaire
Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire
Brienne-la-Vieille – M. Gaël GROSMARE, Maire, titulaire
Champ-sur-Barse – Mme Virginie VANHOORNE, titulaire
Dosches – M. Benoît VACHERET, titulaire
Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire
Géraudot – Mme Jean-Christophe LEFÈVRE, suppléant
Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire, avec le pouvoir de M. Jean-Michel MIGNOT
La Loge-aux-Chèvres – Mme Sandrine SZYMCZAK, titulaire
La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire
Laubressel – M. Edin ZULIC, titulaire
Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire titulaire
Magny-Fouchard – Mme Valérie RIVET, suppléante
Mathaux – M. Raymond LUCK, titulaire
Mesnil-Saint-Père – M. Gilles LOYER, titulaire avec le pouvoir de Mme Marie-Claude BEZINS
Montreuil-sur-Barse – M. René BARBEIRO, titulaire

Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Christophe DUXIN
 Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Gilles JACQUARD
 Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire avec le pouvoir de M. Michaël GUERARD
 Rouilly-Sacey – M. Patrick DYON, Maire, titulaire avec le pouvoir de Mme Sophie BOUDOT
 Trannes – Mme Christine BARBIER, titulaire
 Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire avec le pouvoir de Gérard BERGERAT
 Vendœuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire

La séance a été ouverte par M. le Président, Jésus CERVANTES.

Secrétaire de séance : M. Jordan GUITTON.



Finances – Décision modificative

Cette décision modificative est motivée par différents éléments financiers qui sont survenus après le vote du budget primitif du Parc.

Gestion de la forêt d'Orient

Dépenses supplémentaires

- Rattrapage de frais de garderie sur exercices antérieurs : + 7 100 €
- Augmentation des dépenses liées à l'exploitation de la forêt : + 620 €

Réaffectation de la ligne budgétaire bois et forêts

- Diminution de la ligne budgétaire correspondant à la gestion bois et forêts : - 9 568 €
- Augmentation de la ligne budgétaire correspondant aux transports : + 4 620 €
- Augmentation de la ligne budgétaire correspondant à la maîtrise d'ouvrage : + 5 568 €

FONCTIONNEMENT		
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL-GESTION FORET ORIENT		
COMPTES	LIBELLE	MONTANTS
61524	Bois et forêts	-9 568 €
6228	Divers	5 568 €
6241	Transports de biens	4 620 €
6282	Frais de gardiennage	7 100 €
Total -dépenses	Total -dépenses	7 720 €
7022	Recettes de bois supplémentaires	+3 048 €
Total -recettes	Total -recettes	+3 048 €

Régulation des ongulés Réserve Naturelle Nationale

- Ligne budgétaire non prévue au budget primitif

FONCTIONNEMENT		
COMPTES	LIBELLE	MONTANTS
6288	Autres services extérieurs	+ 12 500 €
Total -dépenses	Total -dépenses	12 500 €

Gestion des moyens généraux

▪ Comptes déficitaires

- Maintenance
- Frais de télécommunications
- Indemnités au comptable et aux régisseurs
- Missions

▪ Crédits frais de gardiennage (Petite Italie) non utilisés

FONCTIONNEMENT		
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL-PNRFO		
COMPTES	LIBELLE	MONTANTS
6156	Maintenance	3 000 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	220 €
6251	Voyages et déplacements	-1 000 €
6256	Missions	1 000 €
6262	Frais de télécommunications	3 000 €
6282	Frais de gardiennage (Petite Italie)	-8 000 €
Total -dépenses	Total -dépenses	-1 780 €

Autres charges de gestion courante

- Ligne budgétaire non prévue au budget primitif : contribution au CNFPT (personnel privé d'emploi) : + 6 000 €

FONCTIONNEMENT		
065- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
COMPTES	LIBELLE	MONTANTS
6512	Droits d'utilisation – informatique en nuage	637 €
6555	Contribution au CNFPT (personnel privé d'emploi)	6 000 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	-4 000 €
6531	Indemnités	-2 637 €
Total -dépenses		0 €

Le Comité syndical, avec 2 abstentions (14 voix), décide de :

- valider la décision modificative proposée ci-dessus ;
- autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

**Pour extrait conforme :
Le Président**



Jésus CERVANTES
2023.12.21 14:43:31 +0100
Ref:20231221_143330_1-1-O
Signature numérique
le Président